



**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 15

Votants 17

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**LE 08 AVRIL À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 28 mars 2024

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ – Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON~~

**Excusés avec pouvoir :** Nadège JACHEZ à Lucie TEPPE DUPELOT  
Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

**Excusés :** Cédric PASSOS – Vincent CLAPEYRON (arrivé à 20h45)

**Secrétaire de séance :** Marie-Josée GUBIEN

**2024.16 – COMPTE DE GESTION 2023**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Oùï et délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

Déclare que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Josée GUBIEN

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,